



**7<sup>ème</sup> RÉUNION DU COMITÉ PERMANENT DE L'AEWA**  
26 – 27 novembre 2011, Bergen, Norvège

---

**RAPPORT SUR L'ÉTAT DE CONSERVATION DES OISEAUX D'EAU MIGRATEURS  
DANS L'AIRE DE L'ACCORD**

CINQUIÈME ÉDITION

**INTRODUCTION**

L'Article IV du texte de l'Accord introduit le Plan d'action de l'AEWA, qui est joint en Annexe 3 à l'Accord. Le Paragraphe 7.4 du Plan d'action de l'AEWA demande au Secrétariat de l'Accord, en coordination avec le Comité technique et les Parties, de préparer une série de sept études internationales sur la mise en œuvre du Plan d'action. Ces études doivent être préparées à différents intervalles, comme prévu au paragraphe 7.5, et doivent être soumises à la Réunion des Parties (MOP) pour examen.

Le Rapport sur l'état de conservation des oiseaux d'eau migrateurs dans l'aire de l'Accord (ou Rapport sur l'état de conservation - CSR) est l'une de ces sept études internationales. Cette étude a été régulièrement produite et soumise à chaque session de la MOP jusqu'à ce jour.

Conformément au paragraphe 7.5, qui détermine la fréquence de chaque étude internationale, ce rapport doit être produit pour chaque session de la MOP. La 5<sup>ème</sup> édition du Rapport sur l'état de conservation des oiseaux d'eau migrateurs dans l'aire de l'Accord (CSR5), comme prévu au point 7.4(a) du Plan d'action de l'Accord, sera soumise à la 5<sup>ème</sup> session de la MOP en 2012.

Le Secrétariat a sous-traité la production du CSR5 à Wetlands International en septembre 2010. Wetlands International a présenté un avant-projet pour consultation sur son site Web le 25 juin 2011. Ce rapport inclut les commentaires reçus du Comité technique et du réseau d'experts de Wetlands International pendant la phase de consultation. Il inclut en outre un tout nouveau format de fiche d'information pour le rapport principal, résumant les informations contenues dans ses annexes<sup>1</sup>. Le rapport a été révisé par le Comité technique lors de sa 10<sup>ème</sup> réunion, en septembre 2011, puis finalisé par les rédacteurs.

---

<sup>1</sup> Annexe 1: Tailles et tendances des populations des espèces d'oiseaux d'eau incluses dans la clé de l'Accord pour les titres des colonnes est en cours de finalisation et sera bientôt ajouté à ce document sous l'intitulé Doc StC Inf. 7.4 Revu. 1.

# **RAPPORT SUR L'ÉTAT DE CONSERVATION DES OISEAUX D'EAU MIGRATEURS DANS L'AIRE DE L'ACCORD**

Cinquième édition

Novembre 2011

Rapport préparé par Wetlands International

*Simon Delany, Stephan Flink, Tom Langendoen, Szabolcs Nagy, Marc van Roomen, Erik van Winden, Jonas Sundberg, Ross Wanless, Stuart Butchart, Tim Dodman, Derek Scott.*

## Table des matières

Introduction	7
1 <sup>ère</sup> Partie. Découpages taxonomiques et géographiques des populations d'oiseaux d'eau incluses dans l'Accord.	8
Distribution taxonomique des populations d'oiseaux d'eau	8
Distribution géographique des populations d'oiseaux d'eau	9
2 <sup>ème</sup> Partie. Tailles des populations	10
Qualité des estimations des populations	10
Populations n'ayant pas d'estimation de populations	11
Qualités des estimations de tailles des populations	12
Découpage géographique des estimations de tailles des populations	13
Changements dans la qualité des estimations de tailles des populations	14
Populations par taille	15
Qualités des estimations de tendances	16
Découpages géographiques de la qualité des estimations des tendances	16
Découpage des tendances des populations	19
Découpage en tendances des populations par habitat	23
4 <sup>ème</sup> Partie. Menaces pesant sur les espèces d'oiseaux d'eau dans la région de l'AEWA	24
État selon la liste Rouge des espèces de l'AEWA	25
Découpage géographique de l'état de conservation des populations de l'AEWA	26
6 <sup>ème</sup> Partie. Progrès réalisés pour atteindre les cibles du Plan stratégique de l'AEWA	27

## Résumé analytique

**État des connaissances :** Les estimations des tendances de la majorité des populations de l'AEWA sont de qualité médiocre et la plupart des estimations de tailles sont basées sur l'opinion d'experts, extrapolées à partir d'échantillons non représentatifs d'un point de vue géographique. La situation est particulièrement mauvaise en Asie de l'Ouest et dans la région afrotropicale. La qualité des tendances des populations estimées est la pire pour les échassiers, les râles et divers manchots. En général de petites améliorations peuvent être signalées tant au niveau de la connaissance des tailles et tendances des populations qu'à celui de l'état des populations de l'AEWA. Ceci est partiellement dû à la brève période de temps s'étant écoulée depuis la dernière évaluation, mais le fait que BirdLife International ne produise que tous les 10 ans ses évaluations des oiseaux d'Europe, qui sont la principale source d'estimations des populations pour les oiseaux reproducteurs, joue également un rôle.

**Tendances :** Par rapport à l'évaluation précédente, un peu moins de populations sont en déclin et un peu plus en augmentation. La plus grande proportion de populations en déclin se trouve en Asie de l'Ouest/Afrique de l'Est et Asie centrale, tandis que les plus grands nombres sont situés dans la région afrotropicale. Dans tous les types d'habitats, excepté les forêts, il y a davantage de populations en déclin qu'en augmentation. Le plus grand nombre d'espèces déclinantes est associé aux zones humides intérieures. L'analyse des tendances basée sur les données recueillies grâce au Recensement international des oiseaux d'eau (IWC) a identifié les populations suivantes comme connaissant un déclin significatif à long terme :

- le Pélican blanc – Europe, O Asie (rep)
- l'Erismature à tête blanche – E Méditerranée, SO Asie
- le Cygne de Bewick – *bewickii*, NO Europe (non-rep)
- la Tadorne à tête grise – Afrique australe
- le Canard colvert – *platyrhynchos*, Europe centrale, mer Noire, Méditerranée (non-rep)
- le Fuligule milouin – NE et NO Europe (non-rep)
- le Fuligule milouin – Europe centrale, mer Noire, Méditerranée (non-rep)
- le Fuligule morillon – Europe centrale, mer Noire, Méditerranée (non-rep)
- le Fuligule milouinan – *marila*, O Europe (non-rep)
- l'Huîtrier pie (*ostralegus*)

En outre, une étude documentaire a identifié pour la première fois sous les processus de l'AEWA les neuf populations suivantes comme étant en déclin significatif à long terme :

- l'Oie des moissons *Anser fabalis fabalis* – NE Europe / NO Europe
- l'Harelde de Miquelon (boréale) *Clangula hyemalis* – O Sibérie / Nord de l'Europe
- la Macreuse brune *Melanitta fusca fusca* – O Sibérie & N Europe / NO Europe
- la Macreuse noire *Melanitta nigra nigra* – O Sibérie & N Europe / O Europe & NO Afrique.
- le Goéland brun – *Larus fuscus fuscus*
- la Mouette tridactyle *Rissa tridactyla tridactyla* – N Atlantique
- le Guillemot de Troil *Uria aalge aalge* – E N Amérique, Groenland, Islande, îles Féroé, Écosse, S Norvège, Baltique
- 
- le Guillemot de Brünnich *Uria lomvia lomvia* – E N Amérique, Groenland, E de Severnaya Zemlya
- Guillemot à miroir *Cepphus grylle islandicus* – Islande

Huit populations supplémentaires du Sud-ouest de l'Asie ont été identifiées dans l'analyse comme étant en déclin à court terme, mais la distribution géographique non représentative des sites utilisés dans l'analyse (qui sont presque tous en Iran) fait que de la prudence est requise dans l'interprétation de ces tendances.

**Menaces :** Les catégories de menaces réelles les plus fréquemment enregistrées pesant sur des espèces de l'AEWA sont l'utilisation des ressources biologiques et les modifications des systèmes naturels. L'agriculture et l'aquaculture ont un plus fort impact que les autres menaces. Le changement climatique est la menace potentiellement la plus élevée, qui affecte davantage de populations que toutes les autres menaces, mais son impact demeure inconnu dans la plupart des cas.

**Indicateurs :** La plupart des indicateurs de l'AEWA affichent quelques progrès en direction des cibles que l'AEWA cherche à atteindre. Toutefois, le nombre de populations dont l'état de conservation est favorable a diminué de 20 et l'indice de la liste Rouge a diminué de 1 % en comparaison avec l'évaluation précédente. D'un autre côté, 8 % de populations de moins figurent à la colonne A en 2008, ce qui signifie que la cible a été atteinte.

**Recommandations :** Sur la base des conclusions clés ci-dessus, nous recommandons ce qui suit :

Thème	Conclusions	Recommandations
Connaissance de l'état	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 82 % des populations de l'AEWA ont une évaluation de tendance mauvaise ou pire, ce qui ne fournit pas encore une base solide pour prendre des décisions quant à leur conservation et leur gestion (Figure 8).</li> <li>- Les évaluations des tailles et tendances des populations sont meilleures sur les voies de migration de l'Ouest du Paléarctique et de l'Est de l'Atlantique, chacune incluant l'Union européenne, où non seulement la capacité de surveillance est plus élevée, mais où la Directive Oiseaux de l'UE fournit également un cadre légal requérant une surveillance plus régulière des oiseaux que dans d'autres régions (Figure 6 et Figure 9).</li> <li>- Dans bien des cas, la qualité des estimations est sapée par une couverture géographique non représentative. Les régions ouest asiatique et afrotropicale ressortent clairement, soulignant la nécessité d'une amélioration de la qualité des estimations des tailles et tendances des populations (Figure 6 et Figure 9).</li> <li>- Le renforcement de la capacité et l'aide irrégulière/imprévisible aux activités de surveillance des oiseaux ne suffisent pas à elles seules pour produire des évaluations des tailles et des tendances des populations de meilleure qualité.</li> <li>- Les populations qui ne peuvent pas être surveillées par le biais de programmes génériques tels que l'IWC ou les études courantes des oiseaux reproducteurs, mais qui nécessitent des études spécifiques, ont généralement de moins bonnes évaluations des tailles et des tendances (Figure 5 et Figure 10).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Parties doivent assurer que toutes les populations de l'AEWA sont couvertes par des programmes internationaux de surveillance qui sont appropriés tant du point de vue de leur portée que de celui de leurs méthodes pour produire des évaluations fiables des tailles et des tendances des populations. Le Secrétariat de l'AEWA et le Comité technique, en collaboration avec les organisations internationales pertinentes, doivent fournir à ce sujet des conseils supplémentaires aux Parties à la MOP 6. Ces conseils doivent également tenir compte de la méthode de prise en main des questions soulevées en relation avec la surveillance des oiseaux de mer de l'Appendice 1.4.</li> <li>- Les Parties à l'AEWA doivent développer individuellement des programmes de surveillance qui sont appropriés tant du point de vue de leur portée que de celui de leurs méthodes, pour obtenir des évaluations fiables des tailles et des tendances des populations d'oiseaux d'eau nichant ou hivernant sur leurs territoires.</li> <li>- Atteindre l'objectif de 50 % d'augmentation des nombres des populations dont l'état est évalué sur la base d'une surveillance régulière requiert des efforts coordonnés de plusieurs pays le long de la même voie de migration. À cet effet, le Comité technique de l'AEWA doit identifier des priorités pour le développement systématique de surveillances des oiseaux d'eau tenant compte de l'état de conservation des populations, de leur représentativité géographique et autres facteurs.</li> <li>- Dans le cadre de l'Initiative africaine de l'AEWA, les Parties à l'AEWA ayant davantage de capacités techniques et financières doivent aider les autres États de l'aire de répartition, notamment en Asie de l'Ouest et dans la région afrotropicale, à concevoir des programmes de surveillance appropriés et à développer leur capacité pour recueillir des données fiables.</li> <li>- Les Parties et les autres organisations sont encouragées à utiliser les Lignes directrices de conservation de l'AEWA ainsi que le programme de formation à la surveillance développé dans le cadre du Projet Wings Over Wetlands.</li> <li>- Les Parties doivent prendre des mesures conservatoires pour faciliter l'adaptation des populations d'oiseaux d'eau au changement climatique en accord avec les lignes directrices disponibles.</li> </ul>
Menaces pesant sur les populations d'oiseaux d'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le changement climatique est la menace la plus fréquemment enregistrée, mais son impact au niveau des espèces est en grande partie encore inconnu (Figure 15).</li> <li>- L'utilisation des ressources biologiques, qui incluent la chasse, le piégeage, la coupe de bois et le prélèvement des ressources</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Secrétariat de l'AEWA et le Comité technique doivent faciliter la diffusion des connaissances relatives à l'adaptation au changement climatique et conseiller les Parties sur comment maintenir un réseau cohérent de sites clés</li> <li>- Les Parties doivent prendre davantage de</li> </ul>

Thème	Conclusions	Recommandations
	<p>aquatiques, est la menace la plus fréquemment enregistrée ayant un impact connu (Figure 15).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les modifications du système naturel, qui incluent diverses activités de gestion des eaux telles que la construction de digues et le captage d'eau, constituent la seconde menace la plus fréquemment enregistrée (Figure 15).</li> <li>- L'agriculture et l'aquaculture affectent moins d'espèces, mais leurs impacts tendent à être plus forts (Figure 15).</li> </ul>	<p>mesures efficaces pour réduire les impacts de diverses formes d'utilisation des ressources biologiques et pour coordonner l'utilisation durable des populations partagées, notamment celles qui ont tendance au déclin.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Parties doivent entreprendre davantage d'actions concertées pour réduire les impacts des activités de gestion des eaux, en accord avec les exigences du Plan d'action de l'AEWA.</li> <li>- Les Parties agissant à titre de donateurs dans des coopérations internationales de développement doivent tenir compte des exigences de l'AEWA lors de la mise en œuvre de leurs politiques d'aide externe, afin de prendre en main les impacts négatifs de la gestion des eaux et des développements en matière d'agriculture et d'aquaculture.</li> </ul>
Priorités géographiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les plus grands effectifs de populations en déclin correspondent à la voie de migration Est Atlantique (41) et avec l'écorégion afrotropicale (39, Figure 13).</li> <li>- Les pourcentages les plus élevés de populations en déclin se trouvent sur les voies de migration d'Asie centrale (66 %) et d'Asie de l'Ouest/Afrique de l'Est (62 % des populations dont les tendances sont connues, (Figure 13).</li> <li>- Toutefois, comme clairement démontré par l'exemple des oiseaux de prairies nichant en Europe, qui sont aussi confrontés à des limitations le long de leur voie de migration, les problèmes ne semblent pas uniquement liés à une partie de la voie de migration. Des mesures de conservation coordonnées sont donc plus nécessaires le long des voies que juste dans les pays séparés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Afrique et l'Asie doivent bénéficier de la priorité dans le recrutement de nouvelles Parties à l'AEWA et dans l'apport de formation sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs (par ex. la mise en œuvre d'un programme de formation WOW) et sur l'AEWA.</li> <li>- Le Secrétariat de l'AEWA, en collaboration avec d'autres AEM et avec les Parties pertinentes, y compris l'Union européenne, doivent promouvoir des conditions plus favorables pour les projets visant les espèces migratrices à l'échelle de la voie de migration et impliquant plusieurs pays, parce qu'en dehors de l'Union européenne, les règles actuelles régissant les mécanismes de financement internationaux pour la biodiversité, tels que le FEM et LIFE+, ne sont pas conductrices pour des projets à l'échelle de la voie de migration.</li> </ul>

## Introduction

L'Article IV du texte de l'Accord introduit le Plan d'action de l'AEWA, qui est joint en Annexe 3 à l'Accord. Le Paragraphe 7.4 du Plan d'action de l'AEWA demande au Secrétariat de l'Accord, en coordination avec le Comité technique et les Parties, de préparer une série de sept études internationales sur la mise en œuvre du Plan d'action. Ces études doivent être préparées à différents intervalles, comme prévu au paragraphe 7.5, et doivent être soumises à la Réunion des Parties (MOP) pour examen.

Le Rapport sur l'état de conservation des oiseaux d'eau migrateurs dans l'aire de l'Accord (ou Rapport sur l'état de conservation - CSR) est l'une de ces sept études internationales. Cette étude a été régulièrement produite et jusqu'ici soumise à chaque session de la MOP<sup>2</sup>. Les deux dernières éditions suivent un format amélioré avec davantage de contenu analytique.

Wetlands International a été engagé par le Secrétariat de l'AEWA en septembre 2010 pour produire la 5<sup>ème</sup> édition du rapport sur l'état de conservation. À son tour, Wetlands International a sous-traité à BirdLife International l'évaluation de l'état des espèces de l'AEWA par rapport à la liste Rouge, à BirdLife Afrique du Sud, au nom du Groupe Global Seabird de BirdLife International, l'évaluation de l'état des oiseaux de mer « tropicaux » et à Jonas Hentati Sundberg, au nom du groupe CBird de la CFFA, l'évaluation de l'état des oiseaux de mer « du nord ». Un contrat a également été passé avec SOVON, le centre néerlandais pour l'ornithologie de terrain, pour aider au développement d'une nouvelle méthodologie pour l'évaluation des tendances le long des voies de migration.

Le présent rapport suit largement le format des deux derniers rapports, mais avec de légères modifications et simplifications pour en faciliter l'utilisation.

**Résumé analytique :** Cette section inclut les principales conclusions du rapport concernant les connaissances disponibles sur l'état de conservation des populations d'oiseaux d'eau, les menaces qui les affectent et les zones géographiques qui nécessitent une attention toute particulière à la lumière du grand nombre ou de la proportion de populations en déclin. Il contient également un résumé des recommandations pertinentes des politiques clés.

**1<sup>ère</sup> Partie :** résume les découpages taxonomiques et géographiques des populations d'oiseaux d'eau incluses dans l'Accord.

**2<sup>ème</sup> Partie :** résume les informations concernant les estimations de tailles des populations et leur découpage taxonomique et géographique.

**3<sup>ème</sup> Partie :** résume les informations concernant les tendances des populations, leur découpage par groupes taxonomiques, zones géographiques et, pour la première fois, par habitat.

**4<sup>ème</sup> Partie :** résume pour la première fois les informations disponibles sur les menaces affectant les espèces figurant à l'Annexe 2 de l'Accord.

**5<sup>ème</sup> Partie :** résume les informations d'états de la liste Rouge pour les espèces figurant à l'Annexe 2 de l'Accord.

**6<sup>ème</sup> Partie :** fait part de l'état actuel des indicateurs de l'AEWA par rapport au point de référence de 2008.

**Annexe 1 :** contient le tableau documentant les tailles et tendances des populations d'oiseaux d'eau incluses dans l'Accord.

**Annexe 2 :** évaluation de l'état des populations de l'AEWA à la liste Rouge.

---

<sup>2</sup> Ses quatre éditions précédentes sont disponibles sur le site Web de l'AEWA sous « Publications ».

# 1<sup>ère</sup> Partie. Découpages taxonomiques et géographiques des populations d'oiseaux d'eau incluses dans l'Accord.

## Distribution taxonomique des populations d'oiseaux d'eau

Ce rapport alloue des espèces à des familles selon la taxonomie utilisée dans la liste de contrôle de BirdLife International<sup>3</sup>.

L'accord inclut 553 populations de 255 espèces appartenant à 26 familles (manchots *Spheniscidae*, huarts et plongeurs *Gaviidae*, grèbes *Podicipedidae*, oiseaux tropicaux *Phaethonitidae*, pélicans *Pelecanidae*, fous *Sulidae*, cormorans *Phalacrocoracidae*, frégates *Fregatidae*, hérons et aigrettes *Ardeidae*, cigognes *Ciconiidae*, bec-en-sabot *Balaenicipitidae*, ibis et spatules *Threskiornithidae*, flamants *Phoenicopteridae*, canards, oies et cygnes *Anatidae*, grues *Gruidae*, râles, marouettes et espèces apparentées *Rallidae*, dromé ardeole *Dromadidae*, échasses et avocettes *Recurvirostridae*, huîtres pies *Haematopodidae*, œdicnèmes *Burhinidae*, courvites et glaréoles *Glareolidae*, pluviers *Charadriidae*, bécasseaux et espèces apparentées *Scolopacidae*, skuas et labbes *Stercorariidae*, goélands et sternes *Laridae* et mergules *Alcidae*).

La grande majorité des populations appartiennent aux familles des canards, des oies et des cygnes (23 %), des goélands et des sternes (16%) et des bécasseaux et espèces apparentées (13 %, Figure 1).

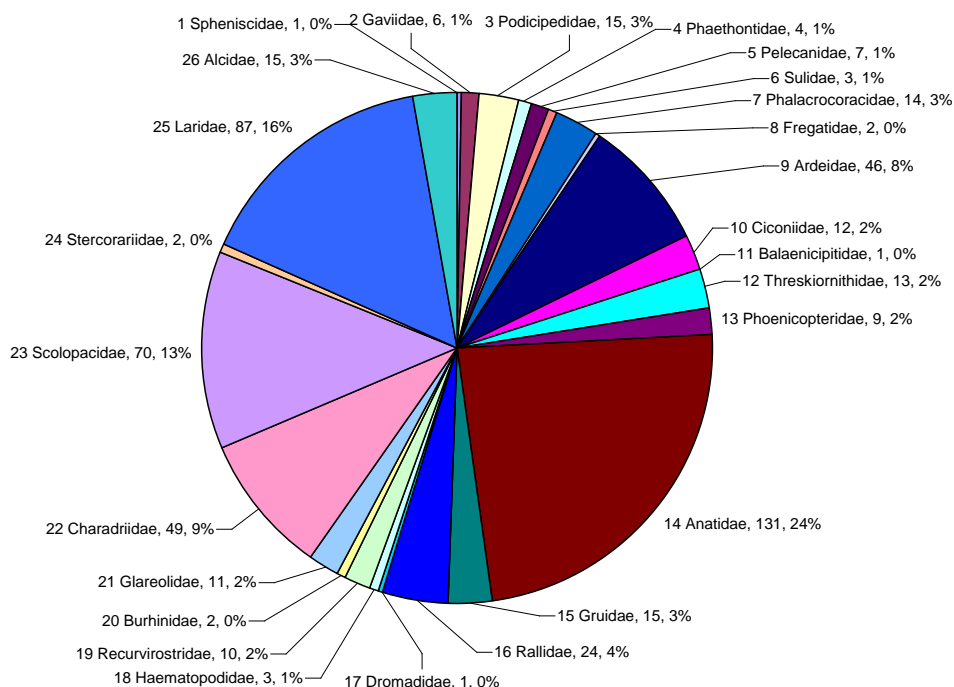


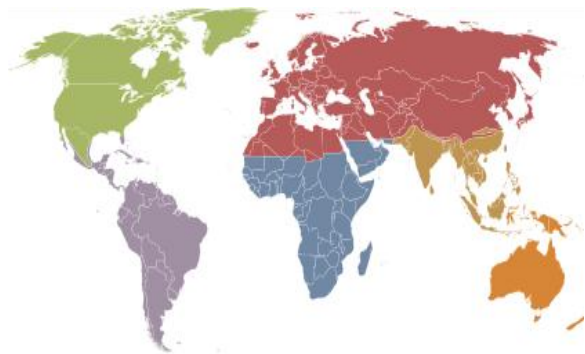
Figure 1 Composition taxonomique des populations d'oiseaux d'eau incluses dans l'AEWA

<sup>3</sup> <http://www.birdlife.org/datazone/info/taxonomy>

## Distribution géographique des populations d'oiseaux d'eau

Les précédentes éditions du Rapport sur l'état de conservation ont évalué le découpage géographique des populations d'oiseaux d'eau par régions de Ramsar d'Afrique, d'Asie et d'Europe. Pour surmonter le problème analytique dérivé du fait que la majorité des populations d'oiseaux d'eau appartiennent à de multiples régions, ce rapport introduit une nouvelle classification géographique qui est basée sur les écorégions terrestres de la WWF pour les populations migrant de façon dispersée et sur de courtes distances et sur les voies de migration des échassiers/oiseaux de rivages pour celles migrant sur de longues distances (Figure 2). Les populations sont uniquement allouées à une région biogéographique ou à une voie de migration qui présente le plus de recouvrements avec leur distribution.

### a) Régions biogéographiques



### b) Voies de migration

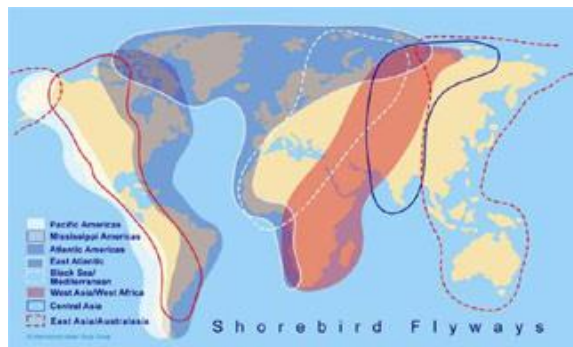


Figure 2 Définitions géographiques utilisées dans ce rapport

31 % de toutes les populations sont restreintes à la région afrotropicale et 13 % supplémentaires migrent sur de courtes distances dans l'Ouest du Paléarctique. La majorité des populations d'oiseaux migrant sur de longues distances passent par la voie de migration de l'Est de l'Atlantique (24 %), tandis que les itinéraires de migration de la Méditerranée et d'Asie de l'Ouest/Afrique de l'Est en voient passer respectivement 15 et 14 % (Figure 3).

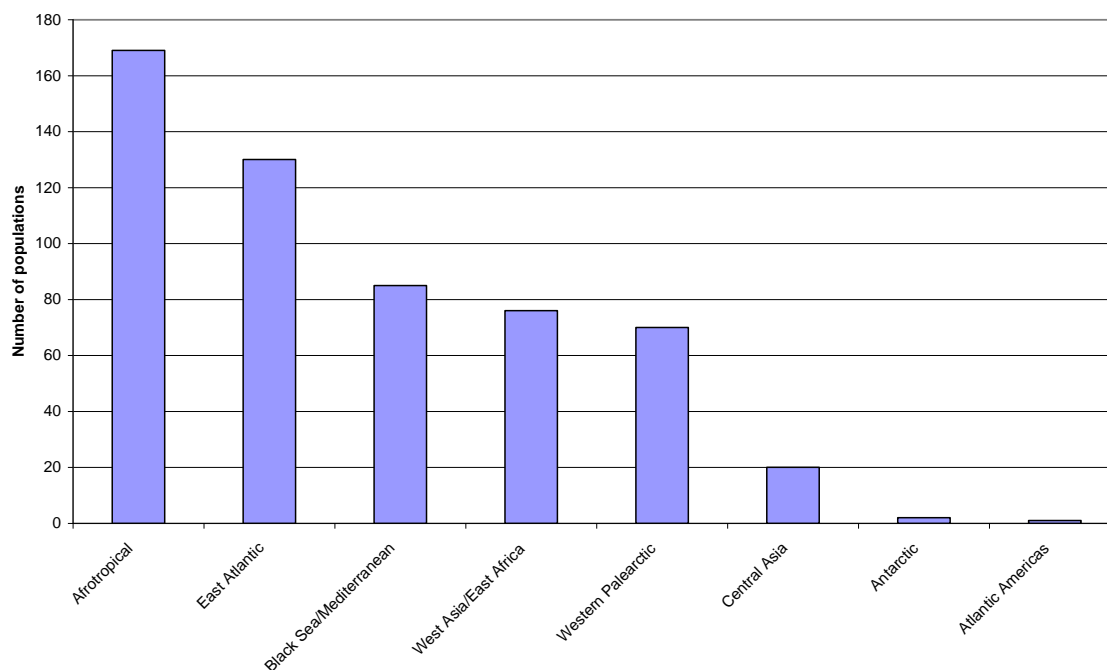


Figure 3 Distribution des populations d'oiseaux d'eau couvertes par l'AEWA selon leurs modèles de migration

## 2<sup>ème</sup> Partie. Tailles des populations

### Qualité des estimations des populations

La qualité des estimations des populations a été évaluée selon les principes des catégories développées par le Groupe d'étude international sur les échassiers pour évaluer la qualité des estimations de tendances des échassiers. Quatre catégories ont été identifiées.

1. Non estimée : Aucune estimation n'est disponible pour cette population,
2. Meilleure supposition : L'estimation de la population est seulement possible dans des aires de répartition codées en lettres,
3. Opinion d'expert : L'estimation de la population s'appuie sur une étude et des données de surveillance incomplètes et la taille de la population a été associée en employant l'opinion d'experts pour extrapoler à partir de ces données avec davantage d'exactitude que par des codes en lettres,
4. Basée sur le recensement : L'estimation de la population est basée sur un recensement presque complet ou sur un échantillonnage statistiquement adéquat.

La majorité des estimations de populations sont basées sur des comptages, mais qui sont extrapolés à partir de l'opinion d'experts à la place de procédures de statistiques officielles. Seules 5 % des estimations de populations sont basées sur des recensements détaillés. Ce groupe consiste soit dans des populations d'oies ou de cygnes localisées au nord-ouest de l'Europe ou concerne des espèces extrêmement localisées, sujettes à des efforts de conservation intensifs (par ex. l'Ibis chauve). Les estimations de populations de 20 % des populations de l'AEWA sont uniquement possibles en utilisant de vastes fourchettes telles que 1-25 000, 25 000-100,000, etc.

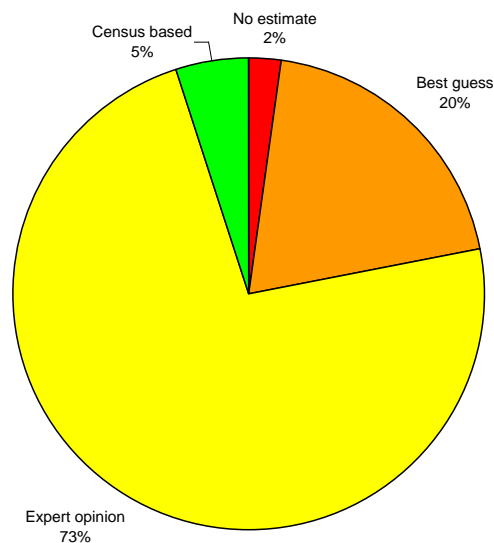


Figure 4 Qualité des estimations des tailles des populations

## Populations n'ayant pas d'estimation de populations

Des estimations de tailles des populations sont à présent disponibles pour 98 % des populations de l'AEWA. Le Tableau 1 indique les populations n'ayant pas d'estimations de populations

**Tableau 1 Populations n'ayant pas d'estimations**

### Population

---

*Numenius arquata suschkini*, SE Europe & SO Asie (rep)  
*Lymnocyptes minimus*, O Sibérie/SO Asie & NE Afrique  
*Scolopax rusticola*, O Sibérie/SO Asie (mer Caspienne)  
*Crecoptis egregia*, Afrique sub-saharienne  
*Rallus caerulescens*, Afrique australe et de l'Est  
*Rallus aquaticus korejewi*, O Sibérie/SO Asie  
*Sarothrura elegans reichenovi*, SO Afrique à Afrique centrale  
*Sarothrura elegans elegans*, Afrique du NE, Est et australe  
*Pluvialis apricaria altifrons*, Nord de la Sibérie/mer Caspienne et Asie mineure  
*Charadrius dubius curonicus*, Ouest & SO Asie/Afrique de l'Est  
*Gavia arctica suschkini*, Sibérie centrale/mer Caspienne  
*Larus heuglini*, NE Europe & O Sibérie/SO Asie & NE Afrique  
*Larus (heuglini) barabensis*, SO Sibérie/SO Asie

---

On manque de connaissances sur la taille de ces populations pour l'une ou plusieurs des raisons suivantes :

- a) espèces secrètes, par ex. les râles ou les bécassines,
- b) vivent dans des habitats difficiles d'accès, par ex. les plongeurs ,
- c) difficiles à séparer d'autres espèces ou populations sur le terrain, par ex. le Goéland de Sibérie (*Larus heuglini*).

## Qualités des estimations de tailles des populations

Les familles ayant le plus fort pourcentage d'estimations de populations hautement incertaines incluent les manchots *Spheniscidae*, les œdicnèmes *Burhinidae*, les râles *Rallidae*, les plongeurs *Gaviidae*, les skuas *Stercorariidae*, les glaréoles *Glareolidae* et les hérons *Ardeidae*. Les raisons du peu d'estimations de populations de ces groupes sont généralement similaires à celles énumérées pour les populations sans estimations ci-dessus.

D'un autre côté, les familles pour lesquelles les tailles des populations sont mieux connues incluent les canards, les oies et les cygnes qui ont de grands effectifs de populations concentrées au nord-est de l'Europe, une région où la capacité de surveillance est élevée. De plus, beaucoup de ces populations profitent de mesures de gestion ciblées. La taille des populations des cormorans est relativement bien connue, notamment parce que les populations de grand cormoran (*Phalacrocorax carbo*) sont intensivement étudiées en Europe en raison de leurs impacts sur la pêche. Les familles d'ibis et de spatules *Threskiornithidae*, ainsi que celles de grues *Gruidae* sont elles aussi relativement mieux surveillées que d'autres groupes en raison de mesures de conservation en cours ciblées sur un petit nombre de populations de ces taxons relativement restreints.

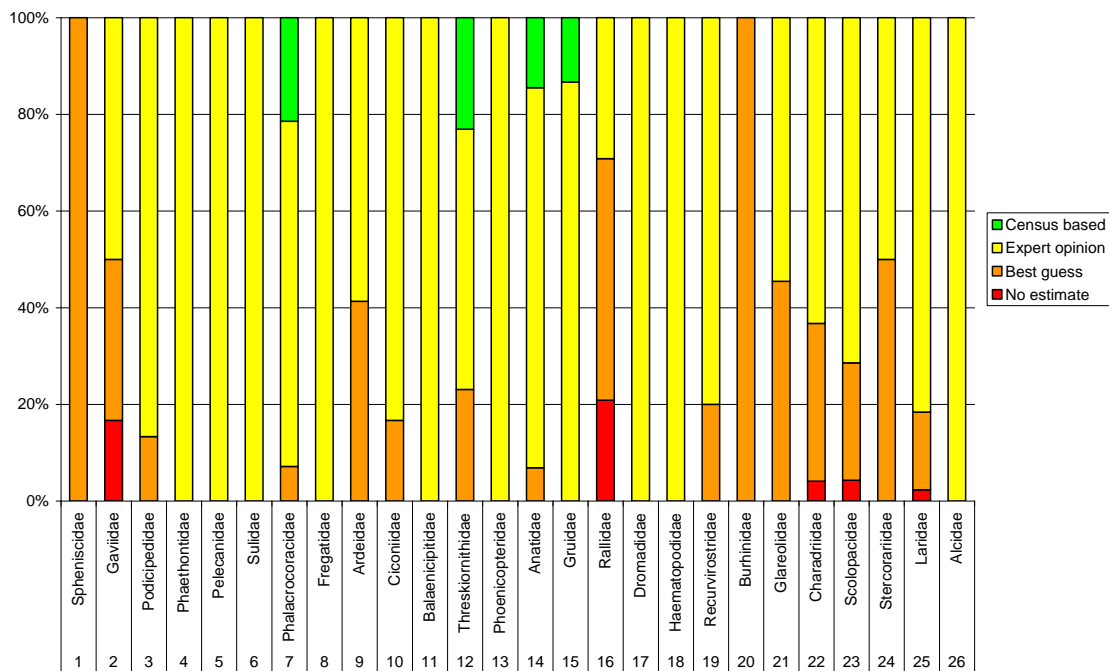


Figure 5 Qualités des estimations des populations par famille

## Découpage géographique des estimations de tailles des populations

La qualité des estimations de populations est la meilleure dans l'Est de l'Atlantique et à l'Ouest du Paléarctique, tandis qu'elle est la moins bonne dans l'Ouest de l'Asie/Asie centrale et en Asie centrale (Figure 6). Ceci reflète l'intensité des activités de surveillance dans ces régions.

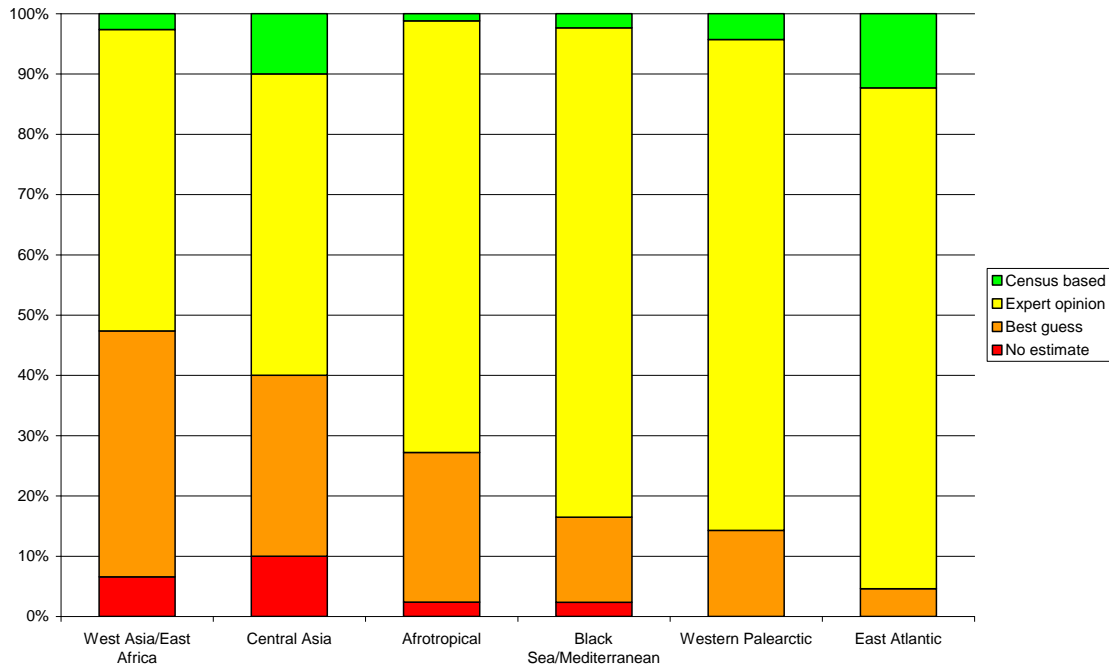


Figure 6 Qualités des estimations des tailles des populations par voie de migration

## Changements dans la qualité des estimations de tailles des populations

Il y a eu peu d'amélioration de la qualité des estimations de populations depuis le rapport précédent. Ceci est partiellement dû au fait que pour la majorité des populations, de nouvelles estimations n'ont pas été réalisées depuis la dernière étude d'état, les données présentées ici demeurant donc inchangées. Toutefois, ceci reflète également l'insensibilité relative de catégories aussi larges à la réalisation d'améliorations sporadiques de surveillance. Les résultats soulignent l'importance d'efforts concertés pour renforcer la capacité de surveillance et établir et maintenir des programmes de surveillance des oiseaux d'eau dans les régions qui sont toujours peu couvertes par ce type de programmes.

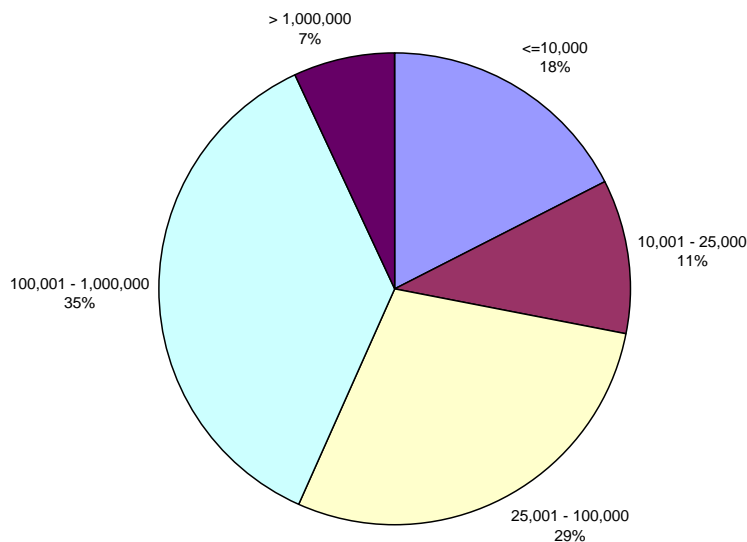
**Tableau 2 Changements dans la qualité des estimations de tailles des populations entre le rapport précédent et le présent rapport**

Rapport précédent	Rapport actuel				Grand total
	Non estimée	Meilleure sup.	Opinion d'exp.	Basée sur recensement	
Non estimée :	12	1	1		14
Meilleure supposition :		108	1		109
Opinion d'expert :			403		403
Basée sur le recensement :				27	27
<b>Grand total</b>	<b>12</b>	<b>109</b>	<b>405</b>	<b>27</b>	<b>553</b>

## Populations par taille

Les mêmes catégories que précédemment sont utilisées pour résumer les tailles des populations de l'AEWA. Celles-ci correspondent aux critères classant les populations dans les catégories A1c, A2, A3, B1, B2 et C1, sauf pour celles dont la taille des populations dépasse les 100 000 individus, et qui ont été partagée en deux : une pour la tranche de 100 001 à 1 000 000 et une autre à partir de 1 000 000 individus.

Seules 38 populations (7 % des populations de l'AEWA) ont plus de 1 million d'individus. La taille de la plupart des populations (35 %) est comprise entre 100 001 et 1 000 000 individus, tandis que 155 (29 %) populations ont entre 25 001 et 100 000 individus. La taille de 57 populations est estimée entre 10 001 et 25 000 individus, et 95 populations (18 %) ont moins de 10 000 individus (Figure 7).



**Figure 7 Populations de l'AEWA par taille des populations**

## 3<sup>ème</sup> Partie. Tendances des populations

### Qualités des estimations de tendances

La qualité des estimations de tendances a été évaluée suivant la méthodologie développée par le groupe d'étude international sur les échassiers<sup>4</sup>. Les catégories sont définies comme suit :

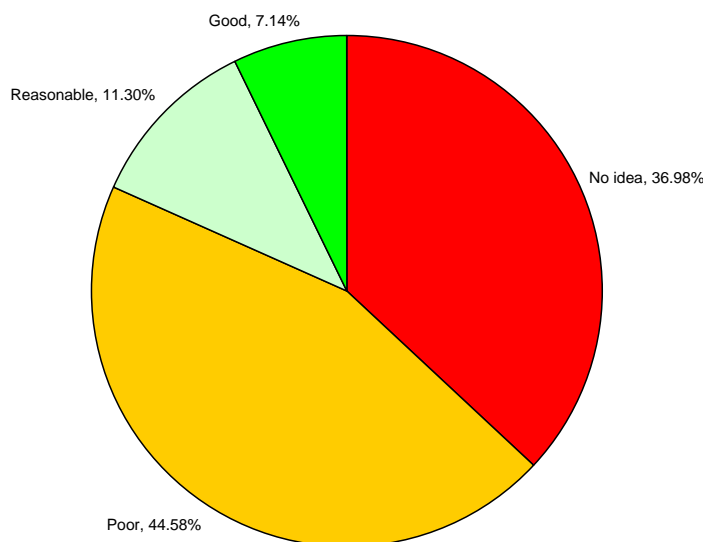
*Aucune idée* : Aucune surveillance à l'échelle internationale pendant les périodes de reproduction et d'hivernage. Tendances inconnues. Cette catégorie inclut également les populations dont les tendances sont incertaines.

*Médiocre* : Quelques activités de surveillance internationale durant la période de reproduction ou d'hivernage, bien qu'inadéquates en termes de qualité ou de portée. Tendances supposées à travers des informations partielles.

*Raisnable* : Activités de surveillance internationale durant la période de reproduction ou d'hivernage, qui sont adéquates en termes de qualité ou de portée et permettent de retracer l'orientation des changements des populations.

*Bonne* : Activités de surveillance internationale durant la période de reproduction ou d'hivernage, qui sont adéquates en termes de qualité ou de portée, et permettent de retracer l'orientation des changements des populations avec une précision statistique définie.

Seule une petite fraction des populations de l'AEWA a des estimations des tendances qui sont bonnes (7 %) ou raisonnables (11 %), la majorité d'entre elles sont médiocres (45 %) ou simplement non existantes (37 %, Figure 8).



**Figure 8** Qualités des estimations de tendances des populations de l'AEWA

L'Appendice 1.1 de ce rapport contient des estimations de tendances à court et à long terme pour 128 populations d'oiseaux d'eau migrants, basées sur le Recensement international des oiseaux d'eau. Pour 76 % des populations, l'analyse est parvenue à retracer la direction du changement des tendances à long terme avec une précision statistique définie. Toutefois, dans bien des cas, le manque d'informations de certaines parties des aires d'hivernage introduit une certaine incertitude, comme mis en évidence à l'Annexe 1. Ceci souligne l'importance qu'il y a à développer des programmes de surveillance des oiseaux d'eau de façon systématique et coordonnée au niveau international. Malheureusement, l'analyse des tendances à court terme produit des résultats statistiquement incertains.

### Découpages géographiques de la qualité des estimations des tendances

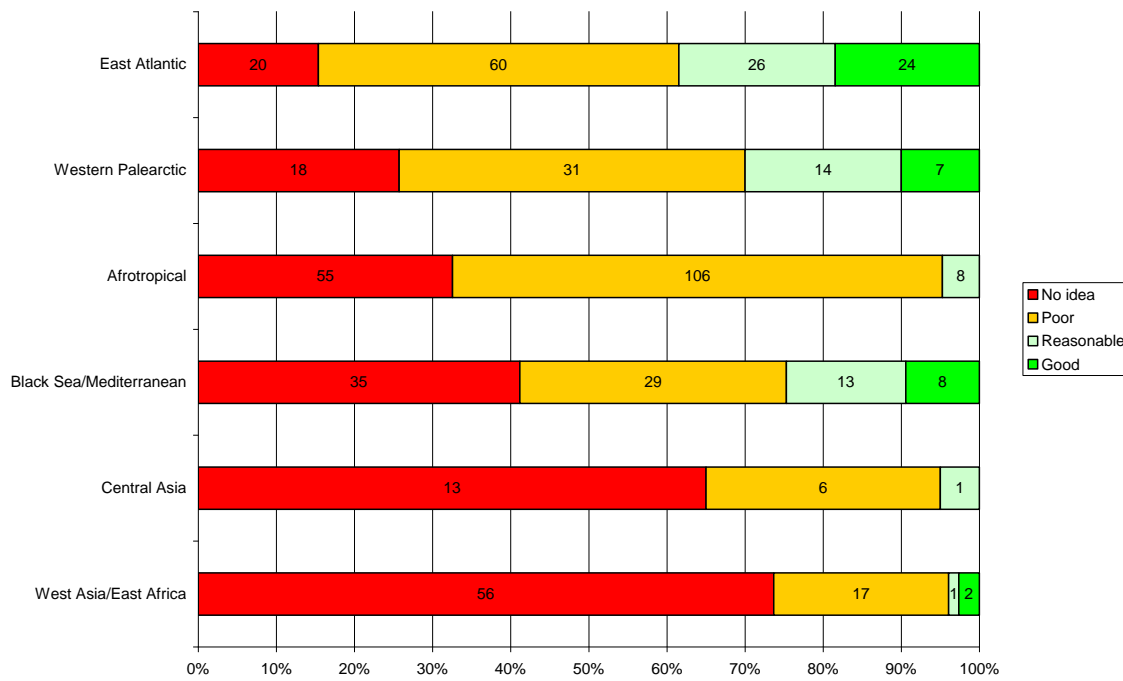
Aucune estimation de tendances n'est disponible pour 75 % des populations de la voie de migration d'Asie de l'Ouest/Afrique de l'Est, pour 65 % de celles de la voie de migration d'Asie centrale, pour 42 % de celles de la voie de

<sup>4</sup> voir International Wader Studies No. 15 (URL: <http://www.waderstudygroup.org/pubs/iws15.php>)

migration de la mer Noire/Méditerranée, pour 33 % de celles de la région afrotropicale, pour 26 % de celles de l'Ouest du Paléarctique et seulement pour 16 % de celles de la voie de migration de l'Est Atlantique (Figure 9).

En termes de chiffres absolus, la voie de migration d'Asie de l'Ouest/Afrique de l'Est a le plus grand nombre de populations sans estimations des tendances mais la région afrotropicale en a également un nombre similaire.

En tenant compte des populations dont les estimations de populations sont médiocres, les régions prioritaires en termes de développement d'activités de surveillance dans le futur sont l'Asie de l'Ouest et la région afrotropicale.



**Figure 9** Qualités des estimations de tendances des populations par voie de migration

## Découpage taxonomique des connaissances des tendances des populations

Mis à part celles des dromes ardéoles *Dromadidae* et des cédicnèmes *Burhinidae*, qui ont respectivement seulement une ou deux populations, les familles qui ont un pourcentage relativement élevé (>50%) de populations sans aucune estimation des tendances incluent les pluviers *Charadriidae*, plongeurs *Gaviidae*, glaréoles *Glareolidae*, mergules *Alcidae*, bécasseaux et espèces apparentées *Scolopacidae*. La proportion de populations n'ayant pas d'estimation des tendances dépasse les 20 % dans le cas des skuas *Stercorariidae*, un groupe représenté au Tableau 1 de l'Annexe 3 de l'Accord de l'AEWA par seulement deux populations), des échasses *Recurvirostridae*, des goélands et des sternes *Laridae*, des râles et des marouettes *Rallidae*, des huîtres pies *Haematopodidae*, des hérons *Ardeidae*, des ibis et des spatules *Threskiornithidae* (Figure 10).

Les plus grands effectifs de populations n'ayant pas d'estimations des tendances ou des estimations des tendances très provisoires sont les pluviers (34), les bécasseaux *Scolopacidae* (37) et les goélands et les sternes *Laridae* (40).

Il y a un seul groupe taxonomique dont la majorité des populations ont des estimations des tendances bonnes ou raisonnables, à savoir la petite famille des huîtres pies *Haematopodidae*. La seule grande famille avec une proportion plus élevée est celle des canards, des oies et des cygnes *Anatidae*. Dans ce groupe, 36 % des populations ont des estimations des tendances bonnes ou raisonnables. D'autres groupes avec plus de 20 % d'estimations raisonnables ou bonnes incluent les familles relativement petites des cigognes *Ciconiidae*, des grèbes *Podicipedidae*, des flamants *Phoenicopteridae* et des frégates *Fregatidae*.

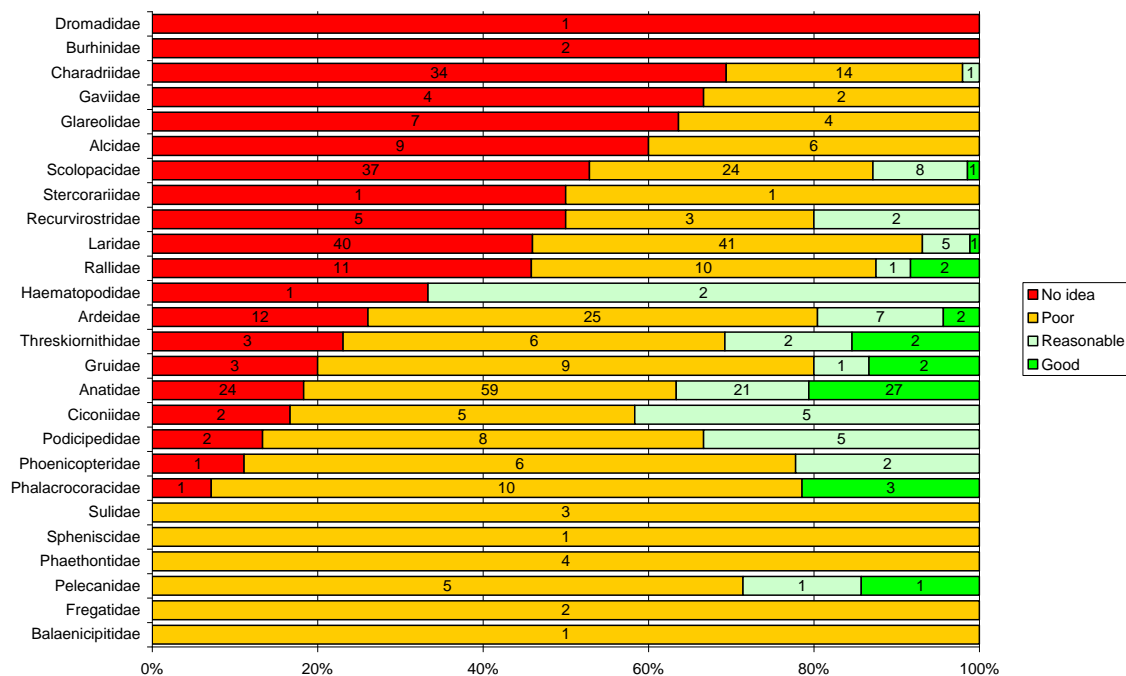
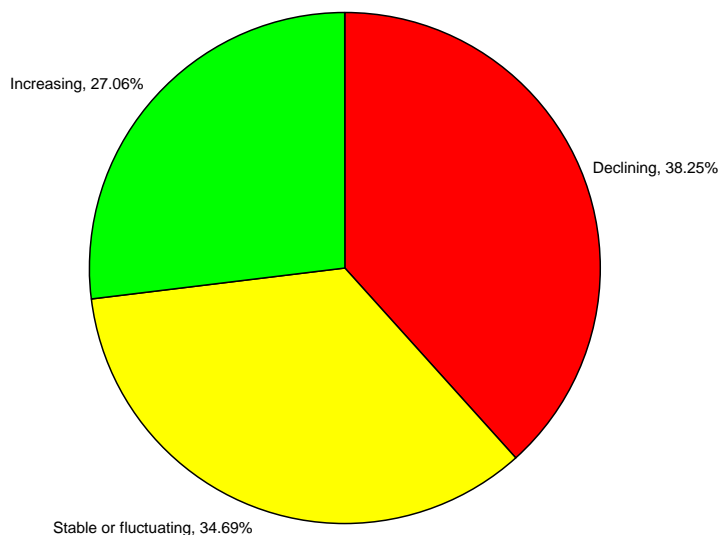


Figure 10 Qualités des estimations de tendances par famille

## Découpage des tendances des populations

38 % des populations pour lesquelles des informations sur les tendances sont disponibles sont en déclin, 35 % sont stables ou fluctuantes et seulement 27 % sont en augmentation. Ceci signifie qu'il y a presque 40 % de plus de populations en déclin que de populations en augmentation (Figure 11).



**Figure 11. Distribution des tendances parmi les populations ayant des estimations de tendances**

En comparaison de l'évaluation précédente des tendances des populations, les tendances actuelles montrent que le nombre de populations en déclin s'est réduit, passant de 152 à 149 populations. L'état de six populations autrefois en déclin est à présent évalué comme étant stable ou fluctuant et six autres sont en augmentation. D'un autre côté, les tendances de 7 populations autrefois stables ou fluctuantes et de 2 populations autrefois en augmentation sont maintenant évaluées comme en déclin.

**Tableau 3 Changement de tendances des populations entre deux évaluations**

Rapport précédent	Rapport actuel				Grand total
	En déclin	Stable ou fluctuante	En augmentation	Inconnue ou incertaine	
En déclin	137	6	6	3	152
Stable ou fluctuante	7	121	17	1	146
En augmentation	2		91	5	98
Inconnue ou incertaine	3		1	153	157
Grand total	149	127	115	162	553

Il faut noter que, toutefois, l'état des populations de l'AEWA s'est détérioré sur un plus long terme. La proportion de populations en déclin a augmenté, passant de 33 % en 1999 à 38 % en 2011.

Les analyses des tendances des populations basées sur les données du Recensement international des oiseaux d'eau, recueillies dans les limites de la voie de migration de chaque population et utilisant des critères rigoureusement définis, ont identifié 10 populations étant en déclin significatif à long terme qui n'avaient pas été reconnues précédemment en tant que telles par les processus de l'AEWA, à savoir :

- Le Pélican blanc *Pelecanus onocrotatus* – Europe, O Asie (rep)
- Erismature à tête blanche *Oxyura leucocephala* – E Méditerranée, SO Asie
- le Cygne de Bewick *Cygnus columbianus bewickii*, NO Europe (non-rep)
- La Tadorne à tête grise *Tadorna cana* – Africa australe
- Le canard colvert *Anas platyrhynchos platyrhynchos*, Europe centrale, mer Noire, Méditerranée (non-rep)
- Le fuligule milouin *Aythya ferina* – NE et NO Europe (non-rep)
- Le Fuligule milouin *Aythya ferina* – Europe centrale, mer Noire, Méditerranée (non-rep)
- Le Fuligule morillon *Aythya fuligula* – Europe centrale, mer Noire, Méditerranée (non-rep)
- Le Fuligule milouinan *Aythya marila marila*, O Europe (non-rep)
- L'huîtrier pie eurasienn *Haemantopus ostralegus ostralegus*)

En outre, une étude documentaire a identifié pour la première fois sous les processus de l'AEWA les neufs populations suivantes comme étant en train de connaître un déclin significatif à long terme :

- l'Oie des moissons *Anser fabalis fabalis* – Nord Est de l'Europe / Nord Ouest de l'Europe
- l'Harelde boréale *Clangula hyemalis* – Sibérie de l'Ouest / Nord de l'Europe
- la Macreuse brune *Melanitta fusca fusca* – Sibérie de l'Ouest & N Europe / NO Europe
- la Macreuse noire *Melanitta nigra nigra* – O Sibérie & N Europe / O Europe & NO Afrique.
- le Goéland brun – *Larus fuscus fuscus*
- la Mouette tridactyle *Rissa tridactyla tridactyla* – Nord de l'Atlantique
- le Guillemot de Troil *Uria aalge aalge* – E N Amérique, Groenland, Islande, îles Féroé, Écosse, S Norvège, Baltique
- le Guillemot de Brünnich *Uria lomvia lomvia* – E N Amérique, Groenland, E de Severnaya Zemlya
- Guillemot à miroir *Cepphus grylle islandicus* – Islande

Huit populations supplémentaires du Sud-Ouest de l'Asie ont été identifiées dans l'analyse comme étant en déclin à court terme, mais la distribution géographique non représentative des sites utilisés dans l'analyse (qui sont presque tous en Iran) fait que de la prudence est requise dans l'interprétation de ces tendances. Des efforts doivent également être faits pour obtenir des données plus représentatives et plus cohérentes de cette région, où des signes indiquent que beaucoup de populations d'oiseaux d'eau sont en difficulté.

## Découpage des tendances des populations par groupe taxonomique

Les groupes taxonomiques dans lesquels une proportion particulièrement élevée de populations sont en déclin (plus de 50 %) comprennent les becs-en-sabot *Balaenicipitidae* (une population évolutionniste unique), les glaréoles *Glareolidae*, les fous *Sulidae*, les huîtriers pies *Haematopodidae*, les grèbes *Podicipedidae*, les ibis et les spatules *Threskiornithidae* et les grues *Gruidae*. Toutefois, le plus grand nombre de populations déclinantes se trouvent parmi les canards, les oies et les cygnes *Anatidae* (38) et les bécasseaux et espèces apparentées *Scolopacidae* (24). Mais il y a également un certain nombre de populations de goélands et de sternes *Laridae* (13), ainsi que de hérons *Ardeidae* (9) qui sont en déclin, et dans ces groupes, le nombre de populations en augmentation, ayant des tendances connues, excède celles qui sont en déclin (Figure 12).

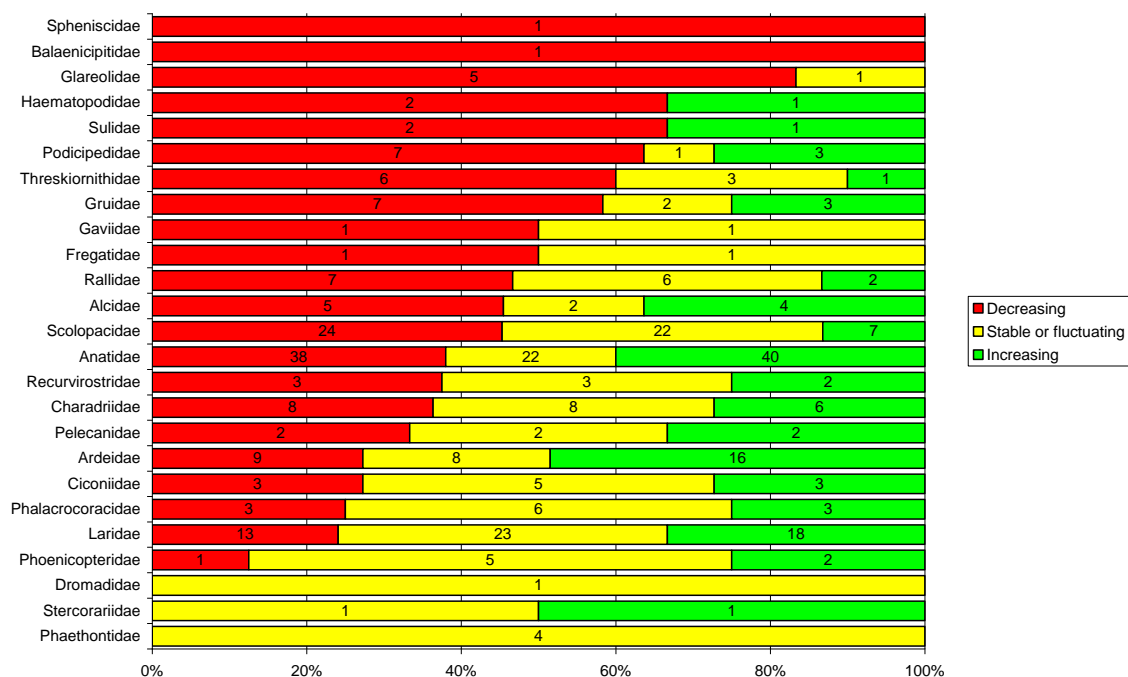


Figure 12 Tendances des populations par famille

## Découpage en tendances par région géographique

Les plus hautes proportions de populations déclinantes se trouvent sur les voies de migration d'Asie centrale et d'Asie de l'Ouest/Afrique de l'Est, suivies par les voies de migration de la mer Noire/Méditerranée et de l'Ouest du Paléarctique (Figure 13). Toutefois, en termes de chiffres absolus, la région afrotropicale et la voie de migration de l'Est de l'Atlantique détiennent les grands effectifs de populations en déclin. Les pourcentages les plus élevés de populations en augmentation se trouvent dans la région de l'Ouest du paléarctique (22) et sur la voie de migration de l'Est de l'Atlantique (40). Cette dernière détient en outre le plus grand nombre de populations en augmentation.

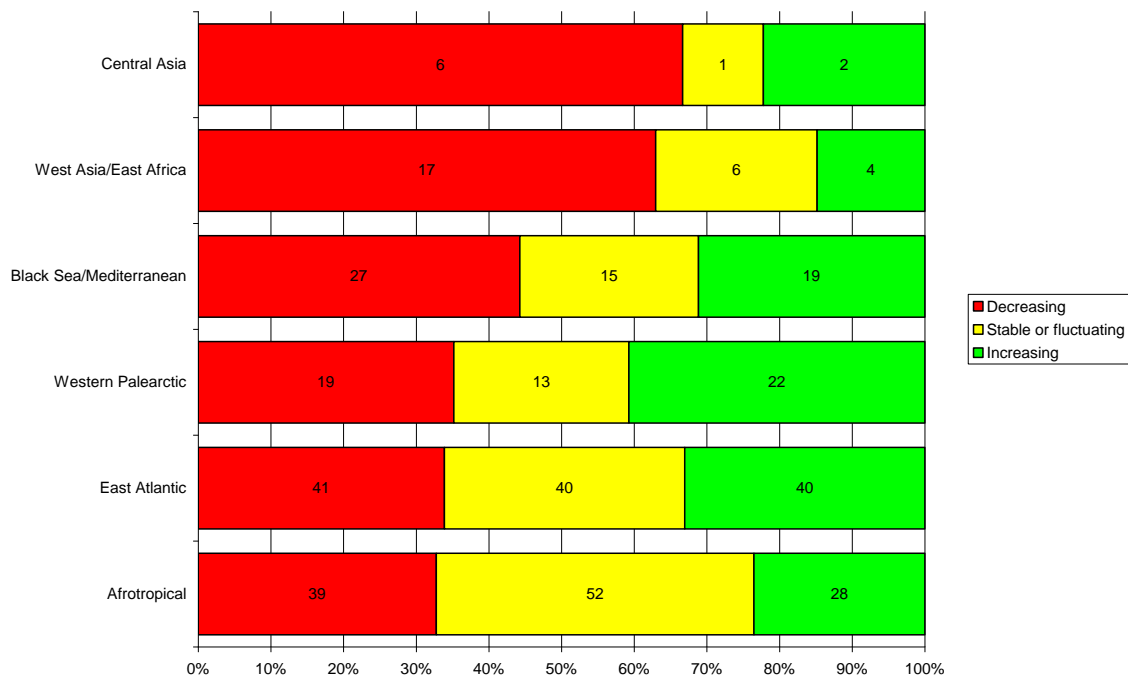


Figure 13 Tendances des population par voie de migration

## Découpage en tendances des populations par habitat

Pour la première fois, ce rapport tente d'évaluer les tendances en relation avec les types d'habitats utilisés par les populations de l'AEWA. Cette évaluation est basée sur les informations compilées par BirdLife International dans la Base de données mondiale des oiseaux. Elle contient des informations sur l'importance des niveaux 1 et 2 des catégories d'habitats de l'UICN pour 236 des 255 espèces figurant à l'Annexe 2 de l'Accord. L'importance des habitats est enregistrée dans la base de données sous les catégories « perturbé », « marginal », « approprié » et « majeur » pour toutes les saisons particulières. Dans cette évaluation, seules les relations espèces-habitat des catégories « approprié » ou « majeur » ont été prises en compte pour les saisons de reproduction et de non reproduction. La série de données consiste dans 69 catégories d'habitats de niveau 2. Pour réduire le nombre de catégories, les informations ont été réunies avec les catégories d'habitats de niveau 1<sup>5</sup>.

L'analyse de ces données montre que les pourcentages les plus élevés de populations ayant des tendances inconnues se trouvent dans les habitats désertiques, rocheux, océaniques marins, de forêt et de savanes (Figure 14) qui ne sont pas bien couverts par le Recensement international des oiseaux d'eau. Les plus hauts pourcentages de populations aux tendances connues et qui sont en déclin peuvent être trouvées dans les habitats océaniques marins (60 %), désertiques (57 %) et rocheux (55 %). Toutefois, la proportion de populations en déclin dépasse celle des populations en augmentation dans tous les types d'habitats sauf les forêts. En termes de chiffres absolus, le plus grand nombre de populations en déclin correspond aux zones humides intérieures (124), qui représentent le point central d'attention de l'Accord. Les prairies, zones marines néritiques, paysages aquatiques artificiels, côtes, zones intertidales, zones marines néritiques et paysages artificiels, terrestres comme aquatiques, contiennent tous des chiffres similaires de populations en déclin.

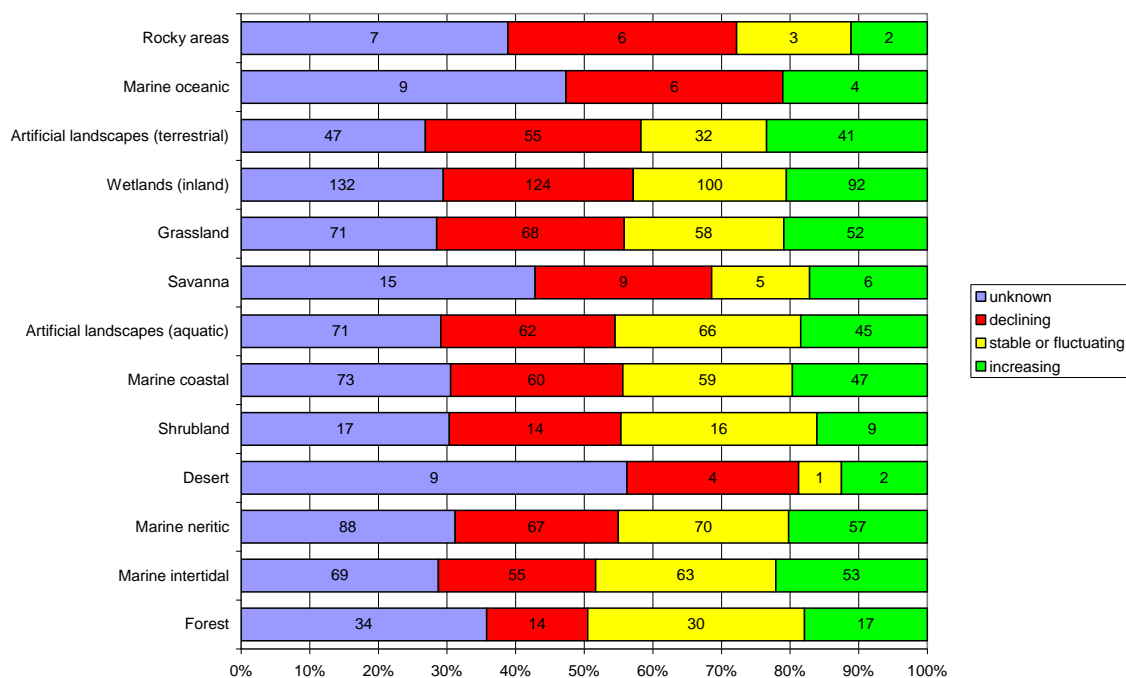


Figure 14 Tendances des populations par type d'habitat principal (niveau 1)

<sup>5</sup> De plus amples informations sur le système de classification par habitat sont disponibles à l'adresse suivante <http://www.birdlife.org/datazone/info/spchabalt>.

## 4<sup>ème</sup> Partie. Menaces pesant sur les espèces d'oiseaux d'eau dans la région de l'AEWA

Ce rapport fait aussi une première tentative d'évaluation des menaces pesant sur les espèces de l'AEWA. Cette analyse utilise les informations sur les menaces recueillies par BirdLife International dans le cadre du projet Wings Over Wetlands et emmagasinées dans la Base de données mondiale sur les oiseaux. Les impacts des menaces évaluent à l'aide d'une note le timing (c.-à-d. le moment où cela se passe), la portée (c.-à-d. la proportion de la population mondiale de l'espèce affectée) et la gravité (l'ampleur du déclin causé) de la menace et en ajoutant les notes obtenues<sup>6</sup>. Les menaces passées ne sont pas incluses dans cette analyse.

Le changement climatique est clairement l'une des menaces les plus souvent enregistrées (Figure 15). Cependant, ses impacts sur les populations d'espèces ne sont pas encore connus. Le changement climatique est suivi de près par l'utilisation des ressources biologiques et les modifications du système naturel<sup>6</sup>. Bien que l'agriculture et l'aquaculture aient été moins souvent enregistrées, elles ont davantage d'impacts moyens et élevés que toute autre catégorie de menaces, ce qui correspond bien aux résultats de l'analyse basée sur l'habitat. L'utilisation des ressources biologiques inclut la chasse et le piégeage sous forme d'utilisation intentionnelle ou non intentionnelle, la persécution, la coupe de bois et le prélèvement des ressources aquatiques. Les modifications du système naturel incluent diverses activités de gestion des eaux telles que la construction de digues et le captage d'eau de surface et souterraine.

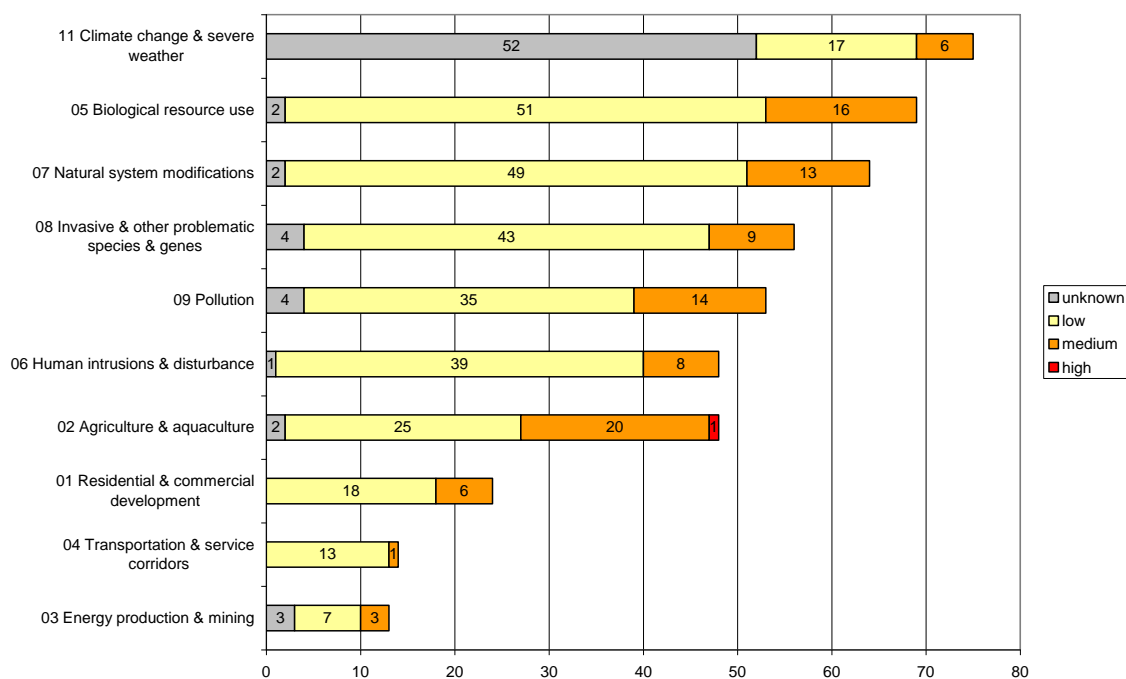


Figure 15 Nombre d'espèces affectées par diverses menaces et leur niveau d'impact

<sup>6</sup> Voir détails de la méthodologie et catégories de menaces à l'adresse suivante <http://www.birdlife.org/datazone/info/spcthreat>

## 5<sup>ème</sup> Partie. Espèces mondialement menacées

### État selon la liste Rouge des espèces de l'AEWA

L'état à la liste Rouge des 255 espèces figurant à l'Annexe 2 de l'AEWA a été réévalué par BirdLife International (l'autorité en matière de liste Rouge pour les oiseaux) en 2010. Le rapport complet est présenté en Annexe 2.

24 espèces de l'AEWA (9 %) sont mondialement menacées, soit « gravement menacées d'extinction »(4), « en danger » (6) ou « vulnérables » (14), et sont donc éligibles à figurer à la catégorie 1b de la Colonne A. En outre, 16 espèces sont incluses dans la liste Rouge comme étant « quasi menacées » .

Aucune espèce de l'AEWA n'a subi de véritable changement de catégorie entre 2008 et 2010. Cependant, en l'absence d'une réévaluation complète jusqu'en 2012, ceci peut être la conséquence de retards dans le flux d'informations, et l'état de certaines de ces espèces a pu se détériorer sans que cela ait été détecté par la liste Rouge au moment où nous écrivons ce rapport. Toutefois, 12 espèces de l'AEWA au total sont admissibles dans des catégories plus élevées ou plus basses de la liste Rouge en raison de véritables détériorations ou améliorations de leur état entre 1988 et 2010.

Les familles ayant le plus grand nombre d'espèces mondialement menacées incluent les canards, les oies et les cygnes, et les grues. Dans ce dernier cas, la proportion d'espèces mondialement menacées est également élevé. Seules les familles représentées par une seule espèce à l'Annexe 2 de l'Accord ont de plus grandes proportions d'espèces mondialement menacées que les grues. Considérant également les espèces « quasi menacées », la proportion d'espèces figurant à la liste Rouge est également particulièrement élevée chez les cormorans. Les bécasseaux et leurs espèces apparentées, de même que les goélands et les sternes incluent également un nombre relativement élevé d'espèces figurant à la liste Rouge.

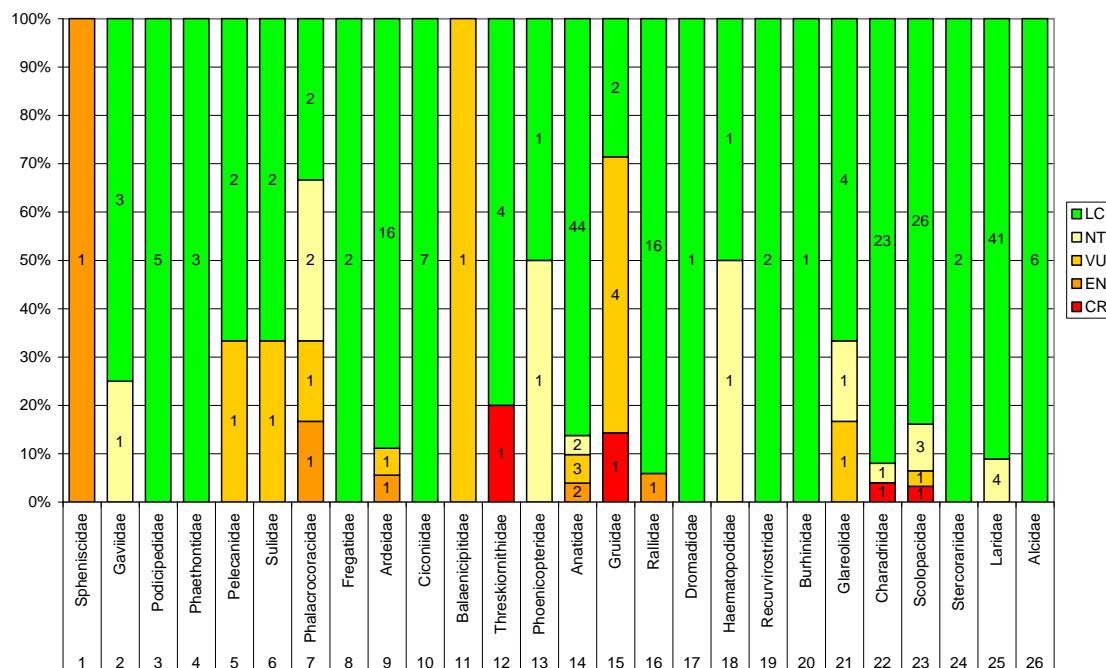
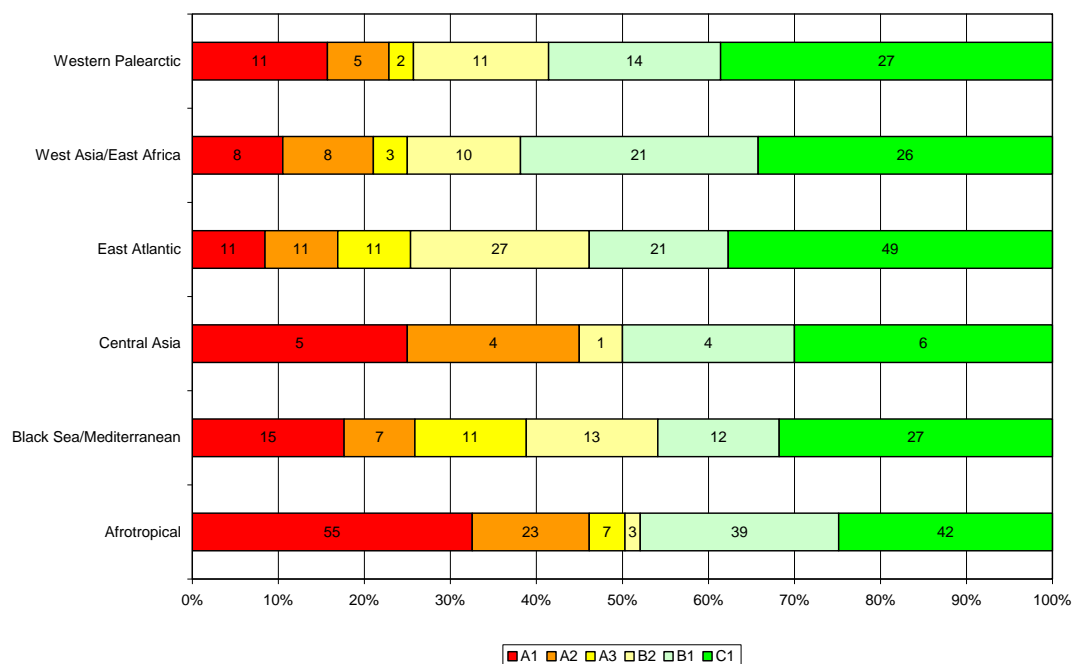


Figure 16 Proportion et nombre d'espèces par état selon la liste Rouge et par famille

## Découpage géographique de l'état de conservation des populations de l'AEWA

Le découpage géographique de l'état de conservation des populations de l'AEWA a été évalué sur la base de la classification des populations au tableau 1 du Plan d'action de l'AEWA, c.-à-d. en considérant les tailles et tendances de leur populations. .

Le plus grand nombre et la proportion la plus élevée de populations classées à la colonne A du tableau 1 se trouvent dans la région afrotropicale. Dans cette région comme sur les voies de migration de la mer Noire-Méditerranée et d'Asie centrale, au moins la moitié ou plus des populations ont un état de conservation défavorable.



**Figure 17** Proportion et effectifs de populations par évaluation de leur état de conservation et par voie de migration

## 6<sup>ème</sup> Partie. Progrès réalisés pour atteindre les cibles du Plan stratégique de l'AEWA

Le cadre logique du Plan stratégique 2009-2017 de l'AEWA a identifié plusieurs indicateurs relatifs au but et actions afférentes devant être communiqués dans le CSR :

But : Maintenir ou rétablir les espèces d'oiseaux d'eau migrateurs et leurs populations dans un état de conservation favorable le long de leurs voies de migration. Au niveau de l'Accord et pour la durée du Plan stratégique 2009-2017, les indicateurs suivants ont été définis :

- G.1 Il n'y a eu aucune extinction de populations d'oiseaux d'eau dans la zone de l'Accord.
- G.2 Toutes les populations d'oiseaux d'eau de l'AEWA dont l'état de conservation est favorable ont conservé cet état.
- G.3 Au moins 75 % des populations d'oiseaux d'eau de l'AEWA affichent une tendance positive (croissante ou stable).
- G.4 L'état général des espèces indicatrices s'est amélioré, comme cela a été mesuré par l'Indicateur des oiseaux d'eau.
- G.5 Le risque général d'extinction des oiseaux d'eau a diminué, comme cela a été mesuré par l'Indice de la Liste rouge.
- G.6 20 % des espèces menacées et quasi menacées ont été baissées à des catégories de menace inférieures.
- G.7 Moins de populations figurent dans la catégorie 1, colonne A (-20 %).
- G.8 Moins de populations figurent à la colonne A (-5 %).

3.1 Les ressources nécessaires sont mises en place pour soutenir, à long terme, les processus internationaux de collecte de données de surveillance pour l'évaluation de l'état de conservation

3.1.2 Augmentation de 50 % des espèces/populations dont l'état au niveau international fait l'objet d'évaluations sur la base de données de surveillance régulières

Le Tableau 4 présente les résultats des évaluations des indicateurs de l'AEWA. En outre, de brèves notes techniques sur le calcul de ces indicateurs sont fournies ci-dessous :

- G.2 :** Comme indicateur de la définition plus complexe « d'état de conservation favorable » donnée à l'Art. 2 de la Convention sur les espèces migratrices, les populations figurant dans la catégorie 1 des colonnes B et C en 2008 sont considérées comme étant dans un état favorable. Les populations figurant à l'Appendice 1 de la Convention sur les espèces migratrices (A1a) ou qui sont mondialement menacés (A2) ou qui sont de petite taille et sont de ce fait vulnérables (A1c et A2) ou qui sont vulnérables en raison de leur concentration dans un petit nombre de sites (A3a ou B2a), de leur dépendance à certains types d'habitats (A3b or B2b), ou subissant un déclin significatif à long terme (A3c or B2c) ou subissant de grandes fluctuations (A3d or B2d) sont considérées comme n'étant pas dans un état de conservation favorable.
- G.4 :** comme expliqué à l'Appendice 1.1. de ce rapport, les indices actuellement annuels peuvent seulement être calculés pour 128 populations et beaucoup d'entre eux ne sont pas représentatifs pour la population elle-même. En outre, il existe une forte distorsion dans la distribution des populations ayant des tendances de bonne qualité. Par conséquent, un indice composé similaire à ceux générés par le Programme paneuropéen de surveillance des oiseaux communs ne peut être appliqué à la région de l'AEWA. Un indicateur de meilleure qualité pour les oiseaux d'eau a donc été développé en se servant d'une approche similaire à celle de la publication *State of the World's Waterbirds*, calculant une moyenne des notes des tendances affectées aux populations en augmentation (+1), stable ou fluctuante (0) ou déclinante (-1) pour une période donnée, c.-à-d. dans ce cas pour les rapports sur l'état de conservation n<sup>os</sup> 4 et 5.
- 3.1.2:** L'évaluation de cet indicateur est basé sur la notation de la qualité des estimations de taille et tendance d'une population pour le présent rapport et le rapport précédent. Pour chaque période de temps, on a pris la note minimum de la qualité des taille et tendance d'une population et les valeurs résultantes ont été converties en évaluation oui/non, les notes 1 et 2 étant considérées comme « non » et les notes 3 et 4 comme « oui ».

**Tableau 4. Résultats résumés des indicateurs de l'AEWA. La couleur verte indique que la cible a été atteinte, la couleur jaune que certains progrès ont été réalisés en direction de la cible ou le risque de ne pas atteindre la cible, tandis que la couleur rouge indique une tendance à s'éloigner de la cible**

Indicateur	État	Évaluation
G.1 Il n'y a eu aucune extinction de populations d'oiseaux d'eau dans la zone de l'Accord.	Sur la base de l'évaluation de la liste Rouge 2010 réalisée par BirdLife International et des données sur les tendances recueillies pour ce rapport, aucune des populations de l'AEWA n'est en voie d'extinction. Toutefois, des études intensives pour trouver des Courlis à bec grêle sont demeurées infructueuses, ce qui indique un risque que cette cible ne soit pas atteinte à la fin de la période couverte par le Plan Stratégique.	
G.2 Toutes les populations d'oiseaux d'eau de l'AEWA dont l'état de conservation est favorable au temps de la MOP4 (Septembre 2008) ont conservé cet état.	20 populations figurant autrefois dans les catégories B1 et C1, et donc considérées comme étant dans un état de conservation favorable, sont à présent dans d'autres catégories. La raison de ce changement de catégorie est un déclin significatif à long terme pour 11 de ces populations, des estimations de population plus faibles pour 8 populations, de petits nombres de sites pour 1 population.	
G.3 Au moins 75 % des populations d'oiseaux d'eau de l'AEWA affichent une tendance positive (croissante ou stable).	61 % des populations de l'AEWA dont on connaît les tendances ont une tendance positive. Bien que ce pourcentage soit de 2 % plus élevé que lors de l'évaluation de 2008, il est toujours beaucoup plus bas que la cible.	
G.4 L'état général des espèces indicatrices s'est amélioré, comme cela a été mesuré par l'Indicateur des oiseaux d'eau.	La valeur de l'Indicateur des oiseaux d'eau a augmenté, passant de -0.1363 (N <sub>2008</sub> = 396) à -0.1118 (N <sub>2011</sub> = 391), ce qui représente une légère amélioration en comparaison avec le rapport précédent, mais il y a toujours plus de populations en déclin que de populations en augmentation.	
G.5 Le risque général d'extinction des oiseaux d'eau a diminué, comme cela a été mesuré par l'Indice de la Liste rouge.	L'indice de la liste Rouge a décliné de 1 % depuis 1988. Cependant, aucune étude complète ne sera réalisée avant 2012. La direction du changement est à l'opposé de ce qui a été identifié dans la cible.	
G.6 20 % des espèces menacées et quasi menacées ont été baissées à des catégories de menace inférieures.	En l'absence d'une étude d'état complète, la place des espèces « non menacées » et « quasi menacées » a été revue à la baisse entre 2008 et 2010.	
G.7 Moins de populations figurent dans la catégorie 1, colonne A (-20 %).	Le nombre de populations figurant dans la catégorie 1 de la colonne A a décru de 7, passant de 99 à 92, c.-à-d. de 7 %.	
G.8 Moins de populations figurent à la colonne A (- 5 %).	Le nombre de populations figurant dans la catégorie 15 de la colonne A a décru de 15, passant de 198 à 183, c.-à-d. de 8 %. Dans la plupart des cas, ceci est dû à la reclassification de populations de la catégorie A2 à la catégorie B1.	
3.1.2 50Augmentation de 50 % des espèces/populations dont l'état au niveau international fait l'objet d'évaluations sur la base de données de surveillance régulières	Le nombre de populations dont l'état international est évalué par le biais d'une surveillance régulière a augmenté, passant de 102 à 107, c.-à-d. de 5 % Tenant compte du temps nécessaire pour que les programmes de surveillance commencent à produire des données susceptibles d'être utilisées dans des évaluations de tendances, il est urgent d'entreprendre des efforts concertés dans les régions les moins bien couvertes si l'on veut atteindre cette cible.	

